

ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

43, boulevard de Magenta 75010 Paris - TEL 01 53 38 99 99 FAX 01 40 40 90 98

E-mail: abujamal@free.fr - Internet: www.mumiabujamal.net

ACTIT
AFRICA
Afrique n° 1
Alternative Libertaire
ARDHIS
ASEP
AVICENNE Mont St Martin
Cercle Frantz Fanon
CGT Livre
CHSI
CNRL
Collectif Artistes
Collectif International Panafricain
Comité Rosenberg
Comité Balbynien
Confédération CGT
CNT
Conscience Noire
Coord. Nat. des Sans Papiers
CSIA
COSIMAPP
Droit au Logement
Droit Devant !!
Ecole Emancipée
Ensemble contre la peine de mort
Espace Che Guevara Le Havre
Fédération CFDT Banques
Fédération CGT / PTT
FEN
FETAF
FFACE
FO Peters
FPP
France Libertés
FSU
Groupe de soutien à Leonard Peltier
Iles & Solidarité
Images d'ailleurs
JCR
Jeunesse Etudiante Chrétienne
JRE
Just Justice Tours & Clermont
Le Triangle de la Solidarité
Les Alternatifs
Les Amis de la Commune de Paris
Les Verts
Ligue Communiste Révolutionnaire
Ligue des Droits de l'Homme
L'ORNITHO
Lutte Ouvrière
MAKI
MIB
MJCF
MRAP
Parti Communiste Français
Partisan
Ras l'Front
Réseau Concorde
SNESup
Socialisme par en bas
Soleil pour tous
SOS Racisme
SOS Démocratie Comores
SUD Collectivités territoriales
SUD Culture
SUD Education
SUD PTT
Syndicat de la Magistrature
Syndicat journalistes SNJ/CGT
TEMPOC
UD/CGT Paris
UNEF
URSAF/CGT Agro-alimentaire RP
U.S. Journalistes CFDT

Communiqué de presse

Le Procureur de Philadelphie vient de saisir la Cour Suprême des Etats-Unis pour contester la décision de la Cour d'appel fédérale qui, en mars dernier, avait annulé la condamnation du journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal à la peine capitale (1), sans que celui-ci ne quitte toutefois le couloir de la mort. La plus haute juridiction américaine a donné jusqu'au 19 novembre à l'accusation pour produire son mémoire.

Parallèlement, la Cour Suprême a accordé un délai supplémentaire à la défense, reportant la date limite du dépôt de son mémoire au 19 décembre. Pour l'avocat de Mumia Abu-Jamal, l'objectif est d'obtenir un nouveau procès eu égard au racisme qui a présidé au choix des jurés lors du procès de 1982 (récusation massive des jurés noirs).

Notons que le recours de l'accusation est concomitant au rejet par la Cour Suprême des Etats-Unis de la demande en révision du procès de Troy Davis, noir américain condamné à mort dans l'Etat de Georgie pour meurtre, alors que les preuves de son innocence sont manifestes. Ce rejet expose le condamné à une exécution imminente. Pour sauver Troy Davis, notre Collectif Unitaire National appelle à participer à la journée de mobilisation mondiale, à l'initiative d'Amnesty International, ce jeudi 23 octobre (2).

S'agissant de Mumia Abu-Jamal, « nous sommes à la croisée des chemins » a déclaré son avocat. Ce que demande l'accusation, précise Maître Robert R. Bryan « c'est l'annulation pure et simple de la décision d'appel pour que Mumia puisse être exécuté sans même passer par l'obligation d'une décision d'un nouveau jury ».

A n'en pas douter, cet acharnement judiciaire est piloté par l'actuel Gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie Ed. Rendell, lequel fut en charge, en qualité de Procureur lors du procès de 1982, de requérir la peine capitale contre Mumia Abu-Jamal. C'est lui qui a promis à ses électeurs l'exécution de Mumia dès que les recours judiciaires seraient épuisés !

La situation est très préoccupante : les décisions les plus récentes de la Cour Suprême des Etats-Unis font à l'évidence peu de cas de la vie des hommes. Or, comme dans le cas de Troy Davis, c'est elle qui décidera de la vie ou de la mort de Mumia.

Sans attendre, pour Troy Davis, comme pour Mumia Abu-Jamal, l'heure est à la mobilisation contre tous les dénis de justice et pour l'abolition de la peine de mort, aux Etats-Unis et partout dans le monde.

Justice et liberté doivent être rendues à Troy Davis et à Mumia Abu-Jamal !

Paris, le 21 octobre 2008

(1) <http://www.mumiabujamal.net>

(2) <http://www.abolition.fr>

Contact : Jacky Hortaut 06 86 46 99 80